ANNEXE 1 aux STATUTS DU 2 NOVEMBRE 2010

ACTE SEPARE DE NOMINATION DU PRESIDENT

LES SOUSSIGNES :

Agissant en qualité de seuls associés de la SAS ABB Construction au capital variable de 600 euros, ayant son siège social ZA Du Plateau, Av du Corps Franc Pommies 64320 BIZANOS en cours d'immatriculation au RCS de PAU ,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux, aux termes d'un acte sous seing privé en date 2 Novembre 2010 à BIZANOS, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte, et que les statuts établis à l'acte prévoient dans leur article 13 La nomination d'un Président par acte postérieur pour une durée indéterminée, ont procédé à cette nomination.

Les associés soussignés nomment en conséquence Audrey LUCAS– née le 24 Mai 1975 à Pau – demeurant 17 Rue du Général DAUTURE 64000 PAU, aux fonctions de Présidente de la société pour une durée indéterminée.

.Audrey LUCAS accepte ces fonctions de Présidente, déclare n'être frappée d'aucune des interdictions déchéances édictées par la loi sur l'assainissement des professions commerciales.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait en 5 Exemplaires

A BIZANOS, le 2 Novembre 2010

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et Approuvé